



1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811

AVIS PUBLIC

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de L'Ancienne-Lorette, de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 25 janvier 2022, le conseil municipal a adopté un plan d'action à l'égard des personnes handicapées, pour l'année 2022. Ce plan d'action vise à identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées ainsi qu'à décrire les mesures prises au cours de l'année 2021 et les mesures envisagées pour l'année 2022 afin de réduire lesdits obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

Ce plan d'action pourra être consulté sur le site Web de l'Office des personnes handicapées du Québec et sur le site Web de la Ville de L'Ancienne-Lorette.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 28 janvier 2022

Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière de la Ville